



Communiqué de presse

32/21

Montreuil, le 18 mars 2021.

Lutte gagnante pour les salarié-e-s de l'UDSMA Millau (Aveyron). Les salarié-e-s ont revendiqué, ont lutté et ont gagné.

Les salarié-e-s de l'UDSMA à Millau en Aveyron en grève depuis le 8 mars 2021 avec un taux de 98 % de grévistes ont lutté en portant les légitimes revendications des salarié-e-s face à leur direction et obtenu satisfaction ce 16 mars après 8 jours de grève.

En effet, ce conflit s'est terminé ce 16 mars 2021 avec la signature d'un protocole d'accord de fin de conflit dont les points principaux obtenus sont :

- **Rémunérations** : Versement d'une prime « HAD » calculée par centre de soins en prenant en compte l'activité HAD. Une prime d'environ 80 000 € sera affectée pour 2021, soit 400 € par an et par salarié-e.
Application du taux de majoration à hauteur de 25 % pour les heures complémentaires.
- **Organisation et planification du temps de travail** : mise en place de plannings prévisionnels semestriels ou annuels dans le respect des amplitudes de travail.
Réduction des horaires coupés des AS, ce qui *in fine* permettra d'augmenter la quotité de temps de travail pour les salarié-e-s à temps partiels.
- **Point sur les conditions de travail du centre de soins de Millau** : dotation en divers matériels (réfrigérateur/équipements informatiques et formation à l'utilisation de ces nouveaux outils), aménagement des locaux/parking, etc.
- **Création de postes** : sur une équipe comptant aujourd'hui 23 salarié-e-s, création d'un pool de remplacement intégrant un poste d'IDE, un poste d'AS et un poste de secrétaire administrative + un poste d'AS en CDD pour les deux mois à venir.

L'USD CGT et l'UD CGT de l'Aveyron, associées dans cette lutte avec l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT/Fédération Santé et action sociale CGT, remercient tous les soutiens et la logistique mise en place pour accompagner les salarié-e-s dans cette grève qui a permis d'obtenir gain de cause dans cette lutte. Encore une fois, la mobilisation des salarié-e-s aidé-e-s par les structures et organisations CGT a payé. L'UDSMA doit comprendre que les salarié-e-s ne sont ni malléables, ni corvéables à souhait et que pour assurer des soins de qualité, ils et elles doivent être considéré-e-s dans leur exercice professionnel.

L'USD Aveyron et l'UFSP CGT appellent dans cette même dynamique l'ensemble des salarié-e-s à se mobiliser lors de la journée d'action du 8 avril pour que l'ensemble des professionnel-le-s puisse obtenir la prime SEGUR et ne pas être considéré-e-s comme des oublié-e-s.